



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-93203>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-93203**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-55840

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 19/05/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : VILLE DE NICE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20003019500115

Ville : Nice cedex 4

Code postal : 06364

Groupelement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : 25V0752 Musée des Beaux-Arts - Réaménagement du parcours de visite - Anoxie emballage et transport du mobilier

Code CPV principal - Descripteur principal : 92521000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Musée des Beaux-Arts - Réaménagement du parcours de visite -

Description succincte du marché : Anoxie emballage et transport du mobilier Marché à procédure adaptée - article R.2123-1. du Code de la commande publique Lot à prix global et forfaitaire : 73 000 euros HT (Estimation de l'administration) Le délai d'exécution est fixé à : 6 mois. Début du contrat : À la notification du contrat.

Critères d'attribution : La valeur technique: 60/100 La valeur technique sera jugée sur les 3 sous critères suivants : Les sous-critères : Sous-critère n° 1 Organisation, méthodologie des prestations à réaliser :(pondération : 40 /100): Le soumissionnaire décrira de manière précise le matériel et les moyens techniques affectés au marché ainsi que la méthode employée pour le traitement par anoxie dynamique, : Le taux de l'oxygène résiduel, dans l'enceinte de traitement, La durée de l'anoxie, température à l'intérieur de l'enceinte, taux d'humidité, transport. Il devra mettre en évidence de l'articulation des différentes phases de l'opération . Le soumissionnaire décrira la méthode employée pour les manutentions et les transports afférents au traitement d'anoxie dynamique : En cas de non

réponse au sous critère, la note attribuée sera de zéro au sous critère. Sous-critère n° 2 Cohérence des moyens humains mis en oeuvre dans le cadre du marché :(pondération : 30 /100): Le soumissionnaire précisera l'organisation qu'il met en place et les moyens humains qu'il dédit à chaque phase importante du projet. Le soumissionnaire devra prouver son expérience en ce qui concerne le traitement par anoxie dynamique d'oeuvres d'art. Il adresse les CV de chaque membre de l'équipe. En cas d'absence totale de CV l'offre sera jugée irrégulière. En cas d'absence partielle de CV, seuls les CV reçus seront pris en compte. En cas d'absence de réponse, le soumissionnaire obtiendra la note de zéro au sous critère. Sous-critère n° 3 Pertinence du planning proposé :(pondération : 30 /100): Le soumissionnaire présentera un planning précis des différentes phases d'exécution conformément au délai imposé au CCTP. En cas d'absence totale de planning l'offre sera jugée irrégulière. Le prix 40/100

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

LP ART SAS SIRET : 572 082 527 00217 MAIL : ao@lpart.fr Siège social : 274 rue de Rosny 93100 Montreuil T 01 49 35 30 00 - F 01 49 35 30 10 Agence : Z.I. Le Broteau 69540 Irigny - Lyon T 04 72 39 20 30 - F 04 72 39 12 13 Agence : 8 , Allée Paul Harris 31400 Toulouse T 05 62 47 07 77 - F 05 62 47 04 14 Agence : Z.I. Les 3 moulins 400 Av Henri Laugier 06600 Antibes T 04 92 91 10 12 - F 04 93 65 81 16 Agence : 6 rue de la Redoute 67207 Niederhausbergen - T 03 88 62 29 22 - F 01 49 35 10 Montant de l'offre : 52 338,00euro(s) HT Date de conclusion et notification du contrat : le 14/08/2025 Pas de sous-traitance Possibilité d'introduire un recours de plein contentieux et un recours pour excès de pouvoir, contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou leur notification conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, ces deux recours pouvant être assortis d'un référé suspension prévu à l'article L 521-1 du code de justice administrative. Possibilité d'exercer un recours contre la validité du contrat conclu le 14//08/2025 dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution valant publicité de la décision de signer. L'Instance chargée des procédures de recours est le tribunal administratif de Nice

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/08/2025